

Remplacer en EGPA

Spécificités : les classes de SEGPA sont des classes de collège. Les élèves sont 16 par classe (au maximum) et le temps horaire des enseignants est de 21 h hebdomadaire. Ce qui signifie que dès son arrivée au collège, on va d'abord se présenter au principal du collège puis au directeur de la SEGPA.

Chaque SEGPA fixe son organisation. On peut aussi bien avoir un enseignant par niveau qu'un enseignant par matières. Certains enseignements peuvent aussi être pris en charge par des collègues de collège (anglais, EPS ...). En général, un enseignant pour les 6^{ème}, un pour les 5^{ème} et un pour les 4^{ème}-3^{ème}. A partir de la 4^{ème}, les élèves bénéficient d'un enseignement professionnel assuré par un enseignant professionnel en ateliers.

6^{ème}- 5^{ème} : enseignement général. Les compétences visées sont celles de fin de cycle 2 et début de cycle 3. L'évaluation des compétences se fait en contrôle continu. Certains élèves de 5^{ème} peuvent atteindre la fin du cycle 3.

4^{ème}- 3^{ème} : les compétences attendues sont celles de fin cycle 3 et au-delà. Les élèves passent le CFG à la fin de la 3^{ème} (Certificat de Formation Générale).

Conseils pour la prise en main :

- Prendre directement la classe en main avant de consulter les documents de la classe. Eviter le flottement de début de matinée qui peut vous faire perdre les élèves.
- Proposer rapidement une activité individuelle écrite : produire un écrit à partir d'une image, lecture-compréhension (ex : les enquêtes de l'inspecteur Lafouine sur internet), des situations sous forme de défi (ex : trouver le nombre de triangles dans une figure, défi maths CE2-CM1 sur internet). Sur un remplacement d'une semaine, prévoir un « Souris noire ».
- Des supports communs, en général, la différenciation ne se fait pas sur le support mais sur la quantité ou avec les outils donnés aux élèves.
- Prendre contact avec le directeur de la SEGPA pour les élèves ayant des problèmes particuliers.
- Les enseignants participent aux APC et aux EPI.

Informations sur les élèves :

Chaque élève doit avoir un projet individualisé de formation où l'on trouve les évaluations et les objectifs d'apprentissage. S'informer auprès du directeur pour savoir qui détient ce document.

Possibilité d'être accompagné(e) sur un remplacement long